

CONTACT'info

n°01
n°01

Le courrier du CMPT

7 août 2016



2016 - 2017

Bonjour à toutes et tous,

Mesdames, Messieurs

Que vous soyez patineuses, patineurs, parents, entraîneurs, ou membres du bureau, je souhaiterais que nous réfléchissions sur l'opportunité de la mise en place, en 2016_2017, d' un bulletin d'informations.

Le but de ce bulletin :

- ✓ Fédérer les adhérents du CMPT.
- ✓ Leur donner l'envie de s'informer et de participer à la vie du club.
- ✓ Renforcer la visibilité du CMPT auprès de la ville de Tours

Avec "CONTACT'info" vous participerez à la vie du club, vous serez régulièrement informés des nouveaux projets, de l'évolution de ceux qui sont déjà installés, des relations avec les partenaires institutionnels et privés, vous aurez aussi la primeur les décisions de moindre importance liées au seul fonctionnement du club.

Avec "CONTACT'info" vous serez sollicités régulièrement pour devenir et rester un bénévole heureux de s'engager, de participer à la vie de son club : le CMPT.

(Vous le savez tous, 'une association ne peut pas asseoir sa représentativité, son rayonnement dans une discipline sportive ou culturelle sans l'implication constante des bénévoles donc de ses adhérents !)

Avec "CONTACT'info" des rubriques régulières, dans lesquelles vous pourrez être acteur, seront ouvertes pour y traiter de sujets spécifiques comme par exemple :

- Compte rendu des AG et décisions prises en CA
- le suivi et les résultats de nos compétitions.
- L'annonce ou le compte-rendu d'un spectacle, d'une manifestation sportive.
- Une offre spécifique de nos sponsors.
- Si parmi nous existe un artiste pourquoi ne pas créer une frise humoristique de 3 à 4 images.
- etc....La liste n'est pas exhaustive.

Je compte sur toutes et tous pour faire évoluer ce bulletin. Vos idées, vos projets seront examinés avec soin par des membres du bureau et moi même.

Je vais proposer à certains d'entre vous d'animer ce bulletin, il est évident que mon choix se trouverait simplifier si des volontaires se présentaient.

Ce bulletin sera diffusé sur le site internet du club :
<http://cmptours.fr>

Christian Lachaud

CONTACT'info

n°01
n°01

Le courrier du CMPT

7 août 2016

Vie du club.

Tarifs de la saison 2016 2017.

Ils vont être revus à la baisse pour cause de fermeture anticipée de la patinoire au mois de mai 2017. Suite au problème récurrent d'amiante qui a perturbé notre fin de saison, des décisions ont été prises par la Direction des Sports de la ville de Tours sur les directives de monsieur Xavier Dateu, maire adjoint aux sports, pour donner une suite et donc engager les réparations nécessaires à la remise aux normes de la patinoire.

La décision a été prise de fermer la patinoire pour engager les travaux à partir du :

30 mars 2017 jusqu'en **novembre 2017** (concernant la réouverture ce n'est qu'un prévisionnel).

Toutefois dans le but de nous permettre d'accueillir le "championnat de France N3" prévu en avril à la patinoire de Tours, j'ai obtenu l'accord, après discussion avec le service des sports, que la fermeture n'intervienne qu'après la tenue de cette compétition.

Fermeture de la patinoire ses conséquences

- ✓ Ces décisions nous obligent à revoir à la baisse le coût des différentes formules de cours proposés au CMPT pour la saison 2016_2017.
- ✓ Le coût du stage de Pâques 2017 pour les groupes "loisirs" sera recalculé pour les mêmes raisons que celles citées précédemment.

Ces deux décisions représentent pour le CMPT un manque à gagner qui sera chiffré et présenté à la municipalité.

Un tableau comparatif des tarifs de base avec les tarifs minorés sera présenté prochainement.

inscription des adhérents, nombre maxi admis par groupe

Cette saison les groupes "Loisirs" enfants ou adultes ne pourront excéder **20 inscrits** dans chaque groupe.

Cette limite a été augmentée par rapport à la saison passée pour garantir un remplissage maximum des ces groupes.

Permanence bureau

Pour la saison 2016_2017 il serait souhaitable que des membres du bureau se proposent pour assurer des permanence les :

- ✓ **mercredi et jeudi de chaque semaine de 18h30 à 19h30**
- ✓ **samedi de chaque semaine de 13h00 à 14h00**

Pour information : les bénévoles habituels pourront se rendre disponible ponctuellement pour assister et aider les "nouveaux" bénévoles.

Permanence bureau pour inscriptions de rentrée

Pour la saison 2016_2017 il serait souhaitable que des membres du bureau se proposent pour assurer la permanence durant les inscriptions de rentrées. Chaque soir un minimum de 4 personnes serait souhaitable, 5 serait idéal. (contacter Nathalie Gaborit sur cmpt.pa@orange.fr).

- Périodes concernées :

Semaines 35, 36, 37

(du lundi 29 août 2016 au samedi 17 septembre 2016)

- Horaires de présence souhaités de :

17h00 à 20h00.

(horaires variables suivant les jours de la semaine ils n'excéderont pas 20h00).



Le CMPT a obtenu auprès de la FFSG le label pour 2014-2018

"Ecole Française de Glace"

Cette labellisation, je souhaite le rappeler est liée en partie à la qualité et la rigueur de l'enseignement dispensé par nos entraîneurs.

Rappel

Lors de votre inscription les documents suivants sont obligatoires.

- **Demande de licence**
(Pour obtenir le formulaire)
<http://cmptours.fr>

- **Certificat médical de moins de 3 mois.**

Rejoignez le CMPT

Pour nous contacter :

club-cmpt@orange.fr
cmpt.pa@orange.fr
02 47 64 40 04

Adresse postale :

**club multi patinage de
Tours
1, boulevard
de-Lattre-de Tassigny
37000 TOURS**

CONTACT'info

n°01
n°01

Le courrier du CMPT

7 août 2016

Organisation du club.

Quelques changements dans l'organisation du CMPT vont être mis en place à la rentrée de septembre 2016.

J'ai décidé de la création d'un "poste de responsable scolaire" chargé des relations scolaires et périscolaire dans le bureau du CMPT, cela fait suite au travail important fait cette année par Christelle Chaumin et Sylvie Jeanneau.

Son rôle sera de :

Pérenniser et favoriser les contacts entre le CMPT, ses patineuses et patineurs collégiens et les proviseurs des collèges Corneille et Paul-Louis Courier.

Collège Corneille :

- Comme nouvel établissement, pour être à l'écoute faciliter les contacts et résoudre les problèmes d'organisation qui pourraient survenir suite à ce début de collaboration.

- Générer pour le futur du CMPT une assise sérieuse au développement espéré de notre section de "jeunes collégiens en aménagement d'horaire".

Collège Paul-Louis Courier :

- Entretenir le relationnel sachant qu'un changement de proviseur serait envisagé et qu'en conséquence il est important de s'assurer des bonnes relations à mettre en place avec le suivant.

- Assurer ce suivi (le sujet peut se révéler vaste)

- Apporter aide, conseil et soutien au "responsable jeunes" évoqué ci-après.

J'ai décidé de la création d'un poste de "responsable jeunes" chargé d'être l'intermédiaire entre les élèves patineurs et le bureau du CMPT.

Son rôle sera de :

Assurer l'interface entre eux et le bureau pour toutes remarques, questions et autres demandes d'informations qui pourraient être posées par les patineuses et les patineurs. (Là encore le sujet peut se révéler vaste).

Mon but en créant ce poste est de donner la parole à nos jeunes et donc par la même de les faire participer à nos décisions, décisions qui, souvent, les concernent en premier chef.

Ce "responsable jeune" sera habilité à participer aux AG du bureau et pourra à ma demande être consulté lors d'un CA.

Son pouvoir, consultations, propositions argumentées, mais aucun pouvoir décisionnaire ne lui est accordé.

Mes propositions pour occuper ces responsabilités seront adressées à :

poste de responsable chargé des relations scolaire :

poste de responsable jeune :

Bien évidemment la décision d'accepter ou de refuser leur appartiendra.

(Dans les parties grisées figure le nom des personnes que je compte solliciter pour ces fonctions, j'attends leur accord verbal pour dévoiler leurs noms).

Suggestion commerciale :

J'ai décidé de proposer cette démarche initiée par un membre bénévole, très actif, du CMPT

Nous invitons les adhérents du CMPT à s'investir dans de la prospection commerciale, l'objectif étant la recherche de sponsors potentiels.

Vous avez **des clients, des amis, de simples connaissances** susceptibles de correspondre à cette demande, **votre seul travail :**

Mettez nous en relations avec eux !

- Envoyez nous vos informations à l'adresse mail suivante.

cmpsponsoring@orange.fr

- Nous assurerons la prise de contact avec ces derniers et entamerons les démarches marketing et commerciales à mettre en place.

- Si vous le souhaitez vous serez invité à vous impliquer avec notre responsable marketing dans ces démarches.

- **je m'engage à vous garantir**, dans le cas où votre information, votre intervention, aboutiraient positivement à la participation matérielle de ce sponsor, de votre contact dans la vie du CMPT,

UNE REDUCTION SUR LE COÛT DE VOTRE INSCRIPTION AUX COURS DE PATINAGE.

(les modalités concernant ces réductions et leur mise en place seront précisées ultérieurement)



CONTACT'info

n°01
n°01

Le courrier du CMPT

7 août 2016

Applications pratiques.

Ces informations concernent les changements que nous mettons en place pour justifier soit certaines contraintes soit certaines améliorations .

1) Pour la saison 2016_2017 :

- La présence sur glace des entraîneurs se fera de la façon suivante :
5mn + [ensemble des heures de cours] + 5mn

Nous avons décidé de **rémunérer** leur temps de "**mise en tenue de sport**" et de "**retour à la tenue civile**" ce qui implique pour ces derniers une obligation de présence aux cours augmentée de **10mn**

Cela contribuera à réduire le nombre d'heures non travaillées mais rémunérées sur une saison du fait du lissage des salaires.

Compétiteurs et Référents :

- Pour cette nouvelle saison il a été décidé que les entraîneurs seront "référent" pour une patineuse ou un patineur mais seulement **un référent administratif**.
- Explication : J'ai décidé en prenant la direction du club, en accord avec Jean-Pierre et Sébastien (ils composent le binôme chargé du suivi des entraîneurs) que nous imposons à nos entraîneurs de collaborer étroitement entre eux, que toute décision concernant nos patineuses et patineurs serait prise à la majorité après discussion collégiale de ces derniers.
- Ce qui implique que chaque entraîneur est parfaitement informé des possibilités et des capacités personnelles de chacun des élèves.
- En conséquence chaque entraîneurs n'aura plus un rôle de référent pour un patineur spécifique puisqu'il devra répondre du travail technique de n'importe lequel de nos patineurs/patineuses.

Programmes et musiques :

- **Concernant les programmes et les musiques nouveaux** nous avons, après discussion avec eux, demandé aux entraîneurs de choisir pour lequel ou laquelle des compétiteurs ou compétitrices ils souhaitent prendre en charge le montage des musiques et/ou des programmes.
- **Concernant les anciens programmes** cela ne sera pas celui ou celle qui est à l'origine du programme et de sa musique qui se verra obligatoirement chargé d'y apporter des modifications si une évolution de la durée du programme s'avère nécessaire.

Réunions :

Deviennent définitives les réunions "parents/enfants/entraîneurs" testées à la fin du premier semestre 2016 ; elles se sont révélées bénéfiques et ont amélioré la relation "enseignant/enseigné".

2) la formation de "brevet fédéral" (BF1 et BF2)

Nous avons décidé **pour rendre attractif** et inciter nos jeunes à suivre la formation pour obtenir un "brevet fédéral" **de proposer la gratuité des stages** qui se tiennent durant les périodes de vacances scolaires.

- Les conditions d'inscription seront prochainement mises à disposition sur le site internet du CMPT, un courrier d'information sera remis lors de l'inscription pour la saison 2016_2017
- Je rappelle que cette formation est dispensé par Gwladys Dezael.
- Cette formation reconnue et validée par la FFSG permet à celles et ceux qui obtiennent le diplôme de pouvoir :
Pour le niveau BF1 assister les entraîneurs dans leur enseignement de patinage artistique.
Pour le niveau BF2 assister les entraîneurs mais aussi prendre en charge un groupe de débutants sous la supervision des entraîneurs.

J'invite donc nos jeunes à partir de 12 - 13 ans, qu'ils soient "compétiteurs" ou dans un "groupe loisir" à s'intéresser à cette proposition, j'invite les parents à évoquer le sujet avec leurs adolescents.

Je rappelle aussi que l'obtention du diplôme de "premier secours" (Psc1) est obligatoire avant toute inscription,

là encore interrogez- nous !

3) Règlement sportif.

Ce règlement sportif a été adopté par l'ensemble du Conseil d'administration du CMPT lors de sa dernière réunion. Le document étant conséquent pour être édité à 300 exemplaires, un condensé de ce règlement sportif sera proposé à chacun d'entre vous pour signature lors des inscriptions pour la saison 2016_2017.

Ce règlement à été repensé et adapté à la nouvelle philosophie du club.

Il définit les droits mais aussi les devoirs des patineuses et patineurs.

Il définit les droits mais aussi les obligations des parents d'enfants mineurs envers le club.

Ch. L